



# ARDES Infos

## BULLETIN d'INFORMATION DE LA COMMUNE

Décembre 2020



Comme nous nous y étions engagés lorsque nous nous sommes présentés à vos suffrages, nous communiquons sur la vie de la Commune et nos actions à travers ce bulletin municipal.

La période inédite que nous connaissons ne nous a pas permis de vous présenter lors d'une réunion publique les projets que nous souhaitons mettre en œuvre lors de cette mandature, c'est pourquoi, afin que vous puissiez suivre les différents volets de notre action, nous allons vous informer régulièrement de ce que nous, équipe municipale, faisons pour assurer aux habitants d'Ardes et de ses villages un développement et une qualité de vie aussi harmonieux que possible.

---

### EDITORIAL

Chères Ardoisiennes, chers Ardoisiens,

L'année qui se termine aura été difficile pour beaucoup et les conséquences seront sans doute difficiles à évaluer. La pandémie, le confinement, même si à Ardes nous sommes à la campagne et pour nous c'est plus facile, nous allons en avoir des répercussions.

Nul ne sait à ce jour si les communes bénéficieront des mêmes soutiens financiers dans les années à venir.

L'Agglo Pays d'Issoire (API) a lancé une aide sous forme de subvention visant à favoriser les petites communes. Par exemple Ardes pourra prétendre à 80 000€ sur les 6 ans et Issoire 100 000€. Notre territoire ne sera donc pas oublié.

Pour ce début de mandat je tiens à remercier toute l'équipe pour son implication car à l'heure actuelle il est très difficile de travailler et d'avancer

dans les projets même si tous les décideurs sont à nos côtés.

Je vous ai toujours dit que votre maire ne fera pas de politique politicienne. Cependant je trouve scandaleux qu'on laisse les gens s'entasser dans les grandes surfaces et que, d'un autre côté, on impose la fermeture des petits commerces, c'est profondément injuste. Beaucoup de décideurs ne sont pas des gens de terrain et, dans le confort feutré de leurs bureaux parisiens, ils sont bien loin des réalités.

Cette année aura été aussi le théâtre d'un grand nombre d'attentats commis par des extrémistes islamistes. Le respect de l'autre, de ses croyances relève du bon sens, mais doit être réciproque, chaque pays a ses règles et tous les citoyens doivent les respecter.

Je voudrais aussi apporter tout mon soutien aux associations de notre commune pour qui il est

difficile, voire impossible, de poursuivre leur activité dans ce contexte.

Chers concitoyens, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année en espérant pouvoir vous rencontrer lors de notre

traditionnelle cérémonie des vœux si, comme je l'espère, nous pouvons l'organiser.

L'espoir fait vivre !

Le Maire, Jacques THERME

---

## **LES DIFFERENTES COMMISSIONS de votre NOUVEAU CONSEIL**

### **Travaux**

Cette commission a pour périmètre les travaux liés à l'urbanisme, le personnel communal, les espaces verts, la cantine scolaire et l'état civil.

François BARTHOMEUF, Florence BUFFAY, Jean Luc BRUN et Jean Claude VAURS font partie de cette commission présidée par Jacques THERME, Maire, et accompagné par Richard FINAUD, adjoint et délégué par le conseil municipal pour gérer cette commission.

### **Communication et vie associative**

La commission s'occupe de la vie associative, de la communication, du site internet, du tourisme, des sports et des loisirs.

Valérie ANGLARET, Florence BUFFAY, Marie Josèphe PINOT, Dominique BAFOIL, Michel DUPIN, Jean Luc BRUN et Robert FALCIMAGNE font partie de cette commission présidée par Jacques THERME, Maire, et qui sera accompagné par Isabelle ALLEZARD, adjointe et déléguée par le conseil municipal, pour gérer cette commission.

### **Commerce, agriculture et vie locale**

L'agriculture, les terrains sectionaux, les logements, l'école primaire, le commerce et l'artisanat, le développement économique et l'accueil des nouvelles populations sont confiés à cette commission.

Christine MOMPLOT, Marie Josèphe PINOT, Dominique BAFOIL et Michel DUPIN font partie de cette commission présidée par Jacques THERME, Maire, et qui sera accompagné par Daniel MICHALON, adjoint et délégué par le conseil municipal, pour gérer cette commission.

### **Finances et patrimoine**

Cette commission qui a la charge du budget, des finances, du patrimoine culturel et de la recherche de subventions est composée de Christine JOURDAN, Jean Luc BRUN, Michel DUPIN et Robert FALCIMAGNE. Elle est présidée par Jacques THERME, Maire, et qui sera accompagné par Christine MOMPLOT, adjointe et déléguée par le conseil municipal pour gérer cette commission.

---

## **LES REPRESENTANTS de la commune au sein de l'API**

Après l'élection de notre maire Jacques THERME au poste de vice-président de l'API en charge des travaux et des services techniques, des commissions thématiques ont été mises en place.

Les commissions dans lesquelles siègent vos élus :

- Evaluation des politiques communautaires, urbanisme, numérique et informatique : Robert FALCIMAGNE
- Economie (industrie, artisanat, commerce) : Michel DUPIN
- Culture, patrimoine et enseignement musical : Christine JOURDAN
- Social et santé : Christine MOMPLOT
- Agriculture et forêt : Dominique BAFOIL

## MARCHES en semi-nocturne du vendredi (période d'été)



Cette année, pour la première fois à Ardes et malgré une mise en place rendue difficile par les mesures liées à la pandémie, la municipalité a pu proposer tant aux habitants locaux qu'aux touristes, un marché d'été.

Après accord avec le centre de vacances qui organisait habituellement un marché de producteurs à ses clients, les vendredis à 18h00, il a été convenu de faire un marché unique, le même jour, à la même heure, Place de la Fontaine.

Contact a été pris ensuite avec les producteurs locaux qui ont, durant tout l'été, proposé leurs produits sur le nouveau marché.

Pour étoffer ce dernier, les organisateurs ont aussi prospecté le marché d'Issoire pour pouvoir finalement proposer un total de 23 exposants au premier marché d'Ardes, le 10 juillet 2020. Sept marchés se sont ensuite succédés dans nos rues, jusqu'au 21 août, rassemblant chaque fois, entre 23 et 38 commerçants ambulants. Le renouvellement de ces exposants était « pêché » entre chaque marché, sur ceux de Brioude, Massiac, Egliseneuve et Besse.

La très bonne fréquentation a été la meilleure satisfaction pour les organisateurs, qui ont chaque fois proposé des animations musicales de rues diverses, allant de notre chère bourrée aux dernières variétés françaises.... A l'issue de deux de ces marchés, des concerts Rock emboîtaient le pas pour prolonger les soirées.

Parmi les exposants, les chaland ont pu profiter de stands où il était possible de grignoter sur place : Crêpes, burgers, spécialités réunionnaises, chichis, planches de charcuteries d'Auvergne....

Les commerçants locaux quant à eux complétaient l'animation générale en laissant leurs portes ouvertes tardivement. Cafetiers et restaurateur, qui se sont démenés, permettaient aussi de passer un agréable moment sur place.

Bon nombre de festivités locales ayant été annulées cette année, notre marché a permis de se rencontrer et d'apporter un petit air de vacances aux portes du Cézallier.

Dans l'ensemble, commerçants et clients ont été très satisfaits de l'initiative, qui ne demande qu'à être renouvelée.



---

## CHALLENGE CYCLISTE Banque Populaire – Caisse d'Epargne (BPCE)



Le week-end des 05 et 06 septembre 2020 à Ardes, se déroulait le Challenge National Cycliste de la BPCE. Organisé par "Issoire Sport Organisation", il rassemblait 83 concurrents venus des quatre coins de France. On a pu rencontrer des Bretons, des Perpignanais, des sportifs des Hauts de France....

Le centre de vacances où étaient hébergés les sportifs et l'équipe organisatrice se sont bien sûr appliqués à faire respecter les règles imposées dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

Trois épreuves étaient proposées :

- Samedi matin un contre la montre de 8km (Ardes - Chabetout - Ardes).

- Samedi après-midi une course en ligne sur le même parcours avec 4 tours pour les filles, 8 tours pour les garçons.

- Dimanche matin une épreuve VTT sur un parcours de 10kms traversant les communes d'Ardes et d'Apchat. 3 tours pour les filles, 4 pour les garçons.

Les trois épreuves filles ont été remportées par des Auvergnates, le contre la montre homme par un Rhône Alpin, la course sur route et l'épreuve VTT ont aussi été remportées par un Auvergnat !!! (Fouchtra...)

Les concurrents et leurs familles, arrivés le vendredi soir et repartis le lundi matin, ont souligné avoir apprécié la qualité de l'organisation des courses, notre village et ses environs, ainsi que notre centre de vacances et l'accueil qu'ils y ont reçu. Certains reviendront, pour faire du tourisme dans le Cézallier cette fois ci !!!

---

## **BILAN RENTREE SCOLAIRE**

### ***L'école à 2 ans***

Le 2 septembre dernier, quatre élèves de deux ans, Faustine, Clémence, Margot et Timothy ont pu faire leur rentrée en Toute Petite Section (TPS) de maternelle. Bienvenue à eux !

Cette scolarisation est rendue possible cette année par l'effectif raisonnable des classes de maternelle. Cela n'était pas arrivé depuis la rentrée de septembre 2013.

### ***L'école en quelques chiffres***

Au total, ce sont 84 élèves qui sont accueillis à l'école, ils sont répartis en 4 classes : il y a 24 TPS/PS/MS, 21 GS/CP, 20 CE1/CE2 et 19 CM1/CM2.

L'école bénéficie de la présence de deux Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), Patricia et Catherine.

Une des particularités de l'école est que les enfants habitent 12 communes différentes, les plus éloignés d'entre eux effectuant un trajet de plus de 20 km matin et soir pour venir !

Une quarantaine d'élèves utilisent le service de ramassage scolaire, et entre 50 et 60 déjeunent chaque jour au restaurant scolaire, le repas y est servi par les 3 « dames de cantine » : Marie-Laure, Delphine et Valérie.

## ***L'école et la crise sanitaire***

Évidemment, c'est une année particulière, marquée par l'épidémie de COVID19, qui a débuté. Le protocole sanitaire mis en place en mai a été un peu allégé à la rentrée de septembre puis finalement renforcé après les vacances de la Toussaint, avec le port obligatoire du masque pour les élèves dès le CP.

En mai, la concertation entre la municipalité et les enseignantes avait permis d'ouvrir l'école en accueillant un maximum d'enfants. Outre l'achat de gel hydroalcoolique, l'installation de distributeurs de savon, la mise en place de fléchages, le réagencement du mobilier, la quête de tables supplémentaires, l'augmentation du temps consacré au ménage et à la désinfection des locaux, il avait également fallu trouver une solution pour fournir un déjeuner aux élèves. Il était en effet impensable de demander aux parents de venir chercher les enfants à midi pour les ramener à 13h30. La municipalité a donc eu l'idée de solliciter Chantal et Léa du "Bon Accueil" qui ont eu à cœur de régaler les écoliers et ont offert les paniers-repas.

Les enseignantes soulignent les capacités d'adaptation et le sérieux des élèves qui n'ont pas mis longtemps à intégrer les consignes et les poursuivent actuellement : lavage des mains ou utilisation de gel hydroalcoolique à chaque entrée et sortie de l'école, avant et après chaque récréation mais aussi individuellement, chaque

fois qu'ils se mouchent ou éternuent.

Si le retour à la cantine a été possible, on continue à veiller à ce que le brassage des élèves entre les classes soit le plus réduit possible : les enfants s'installent à table en respectant les groupes de classes et la distanciation physique est effective.

### **Natation**

A l'école d'Ardes, on a toujours donné de l'importance à la pratique de l'EPS en général et à celle de la natation en particulier : les classes de GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 bénéficient ainsi chaque année d'un cycle d'apprentissage de la

natation, dans des conditions privilégiées puisque le déplacement jusqu'à la piscine du Village Vacances peut se faire à pied. (Autrefois, il fallait se rendre en bus à Brioude !)

Cette année, le cycle s'est déroulé du 15 septembre au 8 octobre.

Encadrées par les enseignantes et un Maître-Nageur secondés par des parents d'élèves qui ont passé un agrément spécifique, les séances s'enchaînent au rythme de deux par semaine pendant quatre semaines, ce qui permet aux élèves de progresser très rapidement. En CM2, on ne peut que constater que leur niveau laisse présager un beau succès au test du "savoir nager" qu'ils devront obligatoirement passer en 6<sup>e</sup> !

---

### **POINT BUDGET**

Collectivité et finances mode d'emploi : le Conseil Municipal doit voter et approuver deux documents qui relatent les finances et l'utilisation de celles-ci. A la fin de l'exercice se rajoute à approuver un document appelé compte de gestion qui est la copie du compte administratif de la collectivité. Copie émanant du Trésor Public (le contrôleur des écritures budgétaires). Deux (2) sections composent un budget : le fonctionnement et l'investissement. Chacune de ces sections est composée de dépenses et de recettes.

Le compte administratif est la photographie de l'exercice qui s'est écoulé du 1er Janvier au 31 Décembre de l'année n-1. Compte Administratif est similaire au Compte de Gestion établi par le Trésor Public et approuvé lui aussi. Le Budget Prévisionnel se construit selon les résultats du compte administratif de l'année écoulée et des nouveaux besoins. Dépenses qui dépendent des recettes à percevoir (dotations de l'État, de la Région, du Département, de l'A.P.I. et autres) Le budget prévisionnel lorsqu'il est voté à un montant de dépenses et de recettes égales. Le compte administratif lui constate des résultats qui peuvent être excédentaires ou déficitaires.

Le résultat du compte administratif 2019 s'établit comme suit :

-Dépenses de fonctionnement : 624 034, 48 €

- Recettes de fonctionnement : 893 094, 71 € (dont excédent reporté 2018 de 146 962,13 €) soit un excédent de 269 060, 23 €

- Dépenses d'investissement : 275 724, 76 €

- Recettes d'investissement : 222 403, 92 € soit un déficit de 53 320, 84 €.

Le conseil Municipal valide le Budget Assainissement soit

- un excédent de fonctionnement de 18 509, 82 €

- un déficit d'investissement de 28 757, 04 €.

Ces résultats ont été intégrés au budget prévisionnel 2020 car un transfert de compétences à eu lieu concernant le budget de l'assainissement au profit de l'A.P.I. à compter de Janvier 2020.

Le budget prévisionnel de **fonctionnement 2020** a été voté comme suit :

	BUDGET PRÉVISIONNEL 2020	Dépenses de Fonctionnement
Chapitre 011	Charges à caractère général	221 100,00 €
Chapitre 012	Charges de Personnel et Frais Assimilés	252 500,00 €
Chapitre 014	Atténuation des Produits	500,00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	3 287,18 €
Chapitre 023	Virement à la Section d'Investissement	320 000,00 €
Chapitre 042	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections	9 885,00 €
Chapitre 065	Autres Charges de Gestion Courante	67 300,00 €
Chapitre 066	Charges Financières	18 000,00 €
Chapitre 067	Charges exceptionnelles	38 864,82 €
	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>931 437, 00 €</b>

	BUDGET PRÉVISIONNEL 2020	Recettes de Fonctionnement
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	287 570, 05 €
Chapitre 013	Atténuations de charges	0, 00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre- Transfert entre sections	6 200, 00 €
Chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	53 200, 00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	262 287, 20 €
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	234 179, 00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	83 500, 00 €
Chapitre 76	Produits Financiers	0, 75 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	4 500 ,00 €
	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>931 437, 00 €</b>

Le budget prévisionnel d'investissement 2020 a été voté comme suit :

	BUDGET PRÉVISIONNEL 2020	Dépenses d'Investissement
Chapitre 001	Report de la section d'investissement	82 077,00 €
Chapitre 040	Opération d'Ordre	6 200,00 €
Chapitre 016	Emprunts et dettes	389 500,00 €
Chapitre 204	Subventions d'équipement	14 277,00 €
Chapitre 021	Immobilisations corporelles	15 500,00 €
Chapitre 023	Immobilisations en cours (programme travaux)	332 573,24 €
Chapitre 027	Autres immobilisations financières	1 710,00 €
	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>841 838, 00 €</b>

	BUDGET PRÉVISIONNEL 2020	Recettes d'Investissement
Chapitre 021	Virement de la section de Fonctionnement	320 000,00 €
Chapitre 024	Produits de Cessions	3 000,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 885,00 €
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	177 521,00 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement	330 432,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00 €
	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>841 838, 00 €</b>

Budget Lotissement de Teyde : Ce budget se trouve être déficitaire. Il appartient donc à la municipalité de trouver des acquéreurs pour les parcelles encore libres afin que ce déficit ne vienne peser sur le Budget de Fonctionnement des prochaines années. De la publicité pour susciter l'achat de parcelles a été mise en œuvre.

Les travaux concernant La Chapelle de la Recluse sont terminés par contre le local rando, et les W.C publics ne sont pas encore achevés mais devraient l'être bientôt.

Le projet de la Place du Foirail est arrivé à son terme. Le montant des travaux s'est élevé à 792 391€ HT et T.T.C de 950 869€ TTC. Les travaux ont été financés comme suit :

1. Par l'obtention de subventions émanant du FEADER, de la Région et du Conseil Départemental pour un montant total de 568 557, 42 €
2. Par auto-financement (sous forme d'emprunt) pour un montant de 382 311, 58 €

Les années 2019 et 2020 ont été marquées pour l'une, par des modifications au sein du conseil municipal et pour l'autre par l'arrivée d'une pandémie, la COVID 19 ; ce qui a entraîné un ralentissement dans le fonctionnement des instances municipales et donc des travaux réalisés et des projets à porter. Jusqu'en 2021 le taux d'endettement de la commune reste élevé, à compter de 2022 la municipalité pourra envisager de recourir à de nouveaux emprunts, si besoin, puisque l'annuité sera ramenée à 47 200,00 €.



## **TRAVAUX REALISES**

### **Démolition du bâtiment "annexe collège" au stade**

Ce bâtiment en préfabriqué était utilisé par le collège en tant qu'annexe comme salle informatique et diverses activités scolaires. Il était en très mauvais état, avait fait l'objet d'actes de vandalisme et était devenu dangereux. De plus, il comportait de nombreux matériaux amiantés ce qui demandait une procédure adaptée pour sa démolition.

Dans le cadre d'une opération portée par le Conseil Départemental, le financement de cette démolition a été entièrement pris en charge, elle n'a donc aucun impact sur le budget communal.

### **Goudronnage du chemin des Tanneries et Poudain**

A la suite des travaux de démolition précédents, toujours dans le même secteur, nous avons fait refaire le revêtement goudronné du chemin des Tanneries. Nous avons profité de la présence de l'entreprise pour faire réaliser des travaux de goudronnage dans la traversée du village de Poudain.

### **Gendarmerie**

Le groupement de gendarmerie, en charge de la gestion des appartements qu'ils louent à la brigade, a sollicité la commune pour une modification à réaliser dans l'appartement mis à disposition des gendarmes auxiliaires nommés à Ardes. Cet appartement ne comportait qu'une seule chambre et un très grand séjour en U. La création d'une cloison dans ce séjour a permis de créer une deuxième chambre devenue nécessaire avec l'arrivée programmée d'une deuxième gendarme auxiliaire à la brigade d'Ardes.

## **TRAVAUX EN COURS ET PREVUS**

### **Suite (et fin ?) de la construction de sanitaires derrière la place de la Fontaine et local randonnée du Beffroi**

Ces travaux, initiés au cours du précédent mandat, ont fait l'objet de nombreux contretemps qu'il

serait difficile de résumer en quelques lignes. Aujourd'hui nous sommes en train de nous séparer des entreprises défaillantes dans le respect de règles juridiques complexes liées aux marchés publics afin de pouvoir terminer, enfin, les travaux.

### **Mise aux normes alimentation éclairage public**

Le réseau d'éclairage public nécessite quelques travaux de rénovation et de mise en conformité. Mr le Maire a demandé l'inscription de ces travaux au programme "Eclairage public 2021" du Syndicat Intercommunal Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (S.I.E.G.). Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 60% par le S.I.E.G.

### **Réfection mur d'enceinte du cimetière**

Comme vous avez sans doute pu le constater, le mur d'enceinte du cimetière est en très mauvais état et n'a pas vu une once de mortier depuis plusieurs décennies. La mairie ayant une opportunité de subvention nous allons utiliser cette dernière pour co-financer sa réhabilitation. Les devis sont en cours, le projet est bien avancé.

### **Création d'un columbarium**

Toujours coté cimetière, pour faire face à l'évolution des pratiques funéraires, nous avons engagé la création d'un columbarium. L'emplacement choisi dans l'enceinte du cimetière doit permettre un aménagement harmonieux et la possibilité d'extensions futures. Des devis ont été demandés et le choix de l'opérateur funéraire décidé en Conseil Municipal du 14/09/20.

### **Eglise**

Une fuite, sans doute ancienne, découverte sur la toiture de l'Église a engendré un problème sur une poutre de la charpente. L'intégrité de la structure n'est pas en péril mais cette poutre est très abîmée et il va falloir la consolider. Des devis sont également en cours pour une intervention qui ne pourra pas être différée. Ces travaux sont suivis par l'architecte des bâtiments de France et une démarche a été initiée auprès des Monuments Historiques pour l'obtention d'une subvention à hauteur de 45% du montant de l'opération.



## **Stade**

Après de longues années d'absence, une nouvelle équipe de football a vu le jour sur la commune. Afin de permettre aux joueurs de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions, les vestiaires du stade ont fait l'objet d'un diagnostic plomberie et électricité. Des travaux de plomberie sont en cours.

## **Réfection appartement "Perception"**

Nous souhaitons engager la réfection de l'appartement situé au-dessus de l'ancienne perception. Il est à l'abandon depuis maintenant plusieurs années et sa remise en état permettrait de le (re)mettre en location, source de revenus pour le budget communal. Ces travaux n'étant pas éligibles aux subventions, ils ne seront réalisés que si nos disponibilités financières sont suffisantes.

## **Gendarmerie**

Mr Lavie, nouveau chef de la brigade, a effectué de nombreux petits travaux de rénovation dans le pavillon qu'il occupe et nous a demandé d'intervenir face à l'obsolescence des radiateurs électriques (de type grille-pain) installés. Ceux-ci vont être remplacés par des modèles actuels, plus performants et moins énergivores. Le devis a été validé et les travaux effectués.

## **Fossés, chemins**

Une opération de curage des fossés du secteur de Planove est prévue prochainement afin de limiter l'érosion due aux fortes pluies sur le chemin qui longe la déchetterie.

Dans la même optique, des "Reverdo" viennent d'être mis en place sur le chemin de Teyde.

## **Suite et fin du Plan d'Aménagement de Bourg (P.A.B.)**

Dans le cadre de la poursuite de la mise en valeur du bourg, le réaménagement de la Place du Marché aux Veaux est envisagé. Compte tenu des contraintes budgétaires présentées plus haut, l'aménagement de cette place devrait être programmé dans le courant de notre mandat. Pour l'instant nous en sommes à l'étude de plusieurs solutions ainsi qu'à la recherche de subventions.

Comme vous le voyez, la tâche est immense mais nous essayons de faire pour le mieux en gérant à la fois les conséquences de la gestion passée et les contraintes d'un budget qui n'est pas sans limites. L'équipe en place est soudée, motivée, pleine de bonne volonté et fera tout son possible pour assurer une gestion efficace de notre bien commun.

---

## **NOUVEAUX COMMERCES**

### **Boulangerie**

Depuis de nombreux mois nous n'avions plus de boulanger.

Aussi l'arrivée dans notre village de Cassandra et Laurent, un couple de l'Oise, est une bonne nouvelle. Originaires de Picherande ils sont tombés amoureux du Cézallier.

N'ayant pas le matériel de fabrication à Ardes le pain est confectionné à Anzat avant d'être descendu au point de vente que les plus anciens d'entre vous connaissent sous le nom du "Mercœur".

Artisan de cœur, tout est cuit dans le fournil avec une des meilleures farines du département. De délicieuses viennoiseries, des pâtisseries à combler les plus gourmands viennent compléter l'offre.

Couronnes d'un ou deux kilos peuvent être faites sur commande.

La livraison à domicile est proposée dans le respect des mesures anti Covid et, ce, afin de préserver les personnes les plus fragiles. Pas de porte à porte jugé dangereux en cette période de crise. Une préférence de dépôt des marchandises dans une boîte à pain, une voiture, une grange...

Le souhait de ce couple courageux et sympathique ? Pouvoir continuer dans notre village !

Nous nous associons à leur vœu.

## Boucherie

Les anciens l'appelaient "chez Faye". Il y a une vingtaine d'années nous allions chez Cussac. À l'abandon pendant une décennie la boucherie, vous l'aviez deviné, va reprendre vie !

Nous irons dans un futur proche chez Challier. Jeune boucher-charcutier, Cédric Challier, en exploite déjà une à Issoire, près du pont Charlemagne, rue de Brioude.

Outre la vente, un laboratoire de salaison sera créé pour produire un saucisson sec de montagne. Le magasin servira également de point relais à la livraison des produits en ligne "MGEB.fr" connus de nombreux Ardoisiens.

Nous souhaitons la bienvenue à ce jeune qui a su faire de sa devise « mon grand-père était boucher » un art du bien manger et de la qualité.

---

### PARCOURS DECOUVERTE Ardes, son histoire, sa faune et sa flore



Initié en 2019 par Marc DELOISON un projet de parcours découverte d'Ardes n'était pas arrivé à son terme. En septembre de cette année la commission culture et patrimoine a repris ce projet il a été actualisé, complété, enrichi.

Il est construit autour de 12 panneaux implantés sur un parcours pédestre qui permettra de découvrir Ardes d'hier et d'aujourd'hui. Chacun de ces panneaux évoque Ardes son histoire, son patrimoine mais aussi des aspects de la faune et de la flore que nous pouvons rencontrer sur le territoire de la commune.

Vous partirez du Beffroi et du couvent des Récollets et, en cheminant, vous découvrirez

l'historique du couvent et des jardins. Vous ferez ensuite étape à l'école publique et continuerez vers la halle aux grains pour un retour historique sur le quartier de l'Espèdes. Tout en poursuivant votre parcours vous atteindrez la place du Foirail qui n'aura plus de secrets pour vous.

En vous dirigeant vers l'église Saint Dizaint, classée monument historique et dont la construction remonte au XIII -ème siècle, vous pourrez faire une halte devant la maison Rodde avant d'atteindre la Couze et ses béals pour découvrir la mémoire des anciens moulins dont certains destinés à la peausserie.

En remontant vous accèderez tout naturellement la place Croisière et connaîtrez l'influence des Ducs de Mercœur dans le développement d'Ardes.

Les deux dernières étapes vous conduiront à la porte du Vallat et le rappel des fortifications pour terminer votre parcours place de la Fontaine avec un rappel sur l'importance économique d'Ardes, de son artisanat et de la diversité des corps de métiers qui en composait le tissu.

Aux dires de quelques personnes, des Ardoisiennes et Ardoisiens de souche qui ont pu consulter en avant-première ce projet, ils ont encore appris sur le patrimoine et le passé historique d'Ardes.

A travers ce parcours nous souhaitons faire mieux connaître Ardes et ses richesses patrimoniales, qu'il devienne une halte découverte pour celles et ceux qui traversent notre commune mais aussi un objectif de visite fort d'histoire et de nature.

## ETAT CIVIL (à la date du 27/11/2020)

### DECES :

- Mr BRUGEROLLE Pierre, 79 ans, décédé le 14 février.
- Mme GEROIX Rolande, 75 ans, décédée le 07 août.
- Mr MAZIN Marcel, 90 ans, décédé le 11 août.
- Mme THERME Martine, 71 ans, décédée le 5 novembre.

### NAISSANCES :

- HANTZ Liah, née le 02 septembre.
- LARDET Charlie, né le 25 septembre.
- FIGLIONLOS Livio, né le 02 novembre.

---

## VIE ASSOCIATIVE

Vingt-quatre associations sont présentes sur notre commune. Elles ont pour activité le sport, les loisirs ou la culture. Retrouvez leur liste et les coordonnées de leurs responsables sur <https://www.ardes.fr/vie-locale/associations>

---

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### Le retour d'une Équipe de Foot à Ardes



Après sept années sans club sur notre commune, depuis ce début de saison, une nouvelle équipe « vétérans » a vu le jour.

En effet, une entente entre l'ancien club de Gignat et des joueurs d'Ardes, a permis la création de l'association « Vétérans Sports Loisirs Ardes », dont le siège se trouve chez le vice-président, Benoît CABANO, La Recluse, à Ardes.

Le bureau de cette nouvelle association Ardoisienne est composé comme suit :

- Président : Claude VEILLON
- Vice-Président : Benoît CABANO
- Secrétaire : Mathias BERNARD
- Trésorier : Laurent TURQUAT

Riche de 24 licenciés âgés de 25 à 55 ans, l'équipe évolue sur le stade d'Ardes, qui a été

rendu de nouveau opérationnel par la mairie, ainsi que le local vestiaires.

Pour cette première année, l'équipe n'a pas prévu d'évoluer dans un championnat officiel. Les dirigeants ont comme objectif de former un groupe où sont privilégiés l'esprit d'équipe et la convivialité.

Il a été cependant établi un calendrier de matchs amicaux, très structuré, avec douze équipes du secteur. (Corent, Saint-Julien-de-Copel, Auzat/Allier, Issoire, Charbonnier, Besse, Coudes, Le Vernet-Chaméane, Saint-Germain-L<sup>on</sup>, La Combelle, Veyre-Monton et Orcet).

Les matchs ont lieu en général le dimanche matin, parfois le vendredi soir en nocturne (Calendrier sur le site internet de la commune).

Depuis le début de saison, il a été disputé six matchs : Une défaite, un match nul et quatre victoires !

La municipalité salue cette nouvelle association sportive pour la vie qu'elle va apporter autour de notre stade. Ne doutons pas que les Ardoisiens ne manqueront pas d'aller supporter leur équipe ! Longue vie à ce nouveau club !

### **Ardes multisport**

Cette association est née en 2014 à l'initiative d'Ardes Communauté et d'habitants du canton qui

souhaitaient pouvoir profiter de l'installation d'un nouvel équipement sportif, le gymnase accolé au Village Vacances, tout en organisant son utilisation.

A l'origine, elle regroupait deux sections (une section multisports et une section tennis de table) et des associations adhérentes, comme Zum'Zum Ardes (Zumba) par exemple.

Au fil des années, de nouvelles sections sont apparues : du tennis de table pour les enfants, du badminton, du tennis, de la musculation, du sport parents-enfants, du multisports enfants, et l'an dernier une section ados.

Malheureusement, la crise sanitaire a quelque peu stoppé cette dynamique au printemps dernier.

La présidente, Pascale Cladière, fait le point sur les activités qui avaient pu reprendre en septembre :

- Tennis adultes, le mardi de 20h à 22h et le vendredi de 19h à 21h.
- Badminton, le jeudi de 18h à 19h15.
- Musculation, le lundi et le vendredi de 9h30 à 11h30, le lundi de 17h à 19h.

Malheureusement, l'activité de multisport à destination des enfants n'a pas pu reprendre en septembre et, depuis le 30 octobre, le gymnase est de nouveau fermé, à l'exception de l'accueil des groupes scolaires et des sportifs de haut niveau.

Espérons que 2021 permettra un retour de l'ensemble des activités de cette association qui sait rassembler les générations à travers une pratique du sport toujours empreinte de convivialité.

En 2019-2020 l'association comptait environ 70 adhérents : 30 adultes et 40 enfants et adolescents.

Le bureau :

- Présidente : Pascale CLADIERE
- Vice-président : Stéphane RAYNAUD
- Secrétaire : Christelle GRAMPAYRE
- Secrétaire adjoint : François GERIOX
- Trésorière : Florence PELISSIER
- Trésorière adjointe : Caroline BLANC

---

## **SITE INTERNET de la commune**

Vous pouvez accéder à de nombreuses informations sur la vie de la commune et de notre village sur le site web qui est régulièrement mis à jour. Pour y accéder, le lien est le suivant : <https://www.ardes.fr/>

Vous y trouverez, en particulier, les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal.

Si vous souhaitez poser une question ou nous faire part de vos remarques ou suggestions, vous pouvez utiliser la rubrique "CONTACT" du site qui se trouve dans l'onglet "Vos démarches" du menu principal.

## **CONSEQUENCES DE LA Covid 19 SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA VIE MUNICIPALE**

Conformément à la réglementation nationale, les services de la mairie restent ouverts et accessibles au public aux horaires habituels et dans le respect des mesures barrières.

Par contre, l'accès aux différentes salles municipales ainsi qu'à la salle multi-activités de l'API n'est plus autorisé jusqu'à nouvel ordre.